

COMMUNIQUE



Le 24 novembre 2011

Notification de franchissement de seuil

Le 24 novembre 2011, la Norges Bank a déclaré détenir, d'une part, 5,15 % du capital de Groupe Eurotunnel SA et avoir ainsi franchi à la hausse le seuil de 5 % du capital, d'autre part 4,48 % des droits de vote de Groupe Eurotunnel SA. Norges Bank, la banque centrale de Norvège, gère le fonds souverain du gouvernement norvégien, qui est l'un des plus grands fonds souverains au monde.